



Guide à l'intention des
patients et des familles
2016

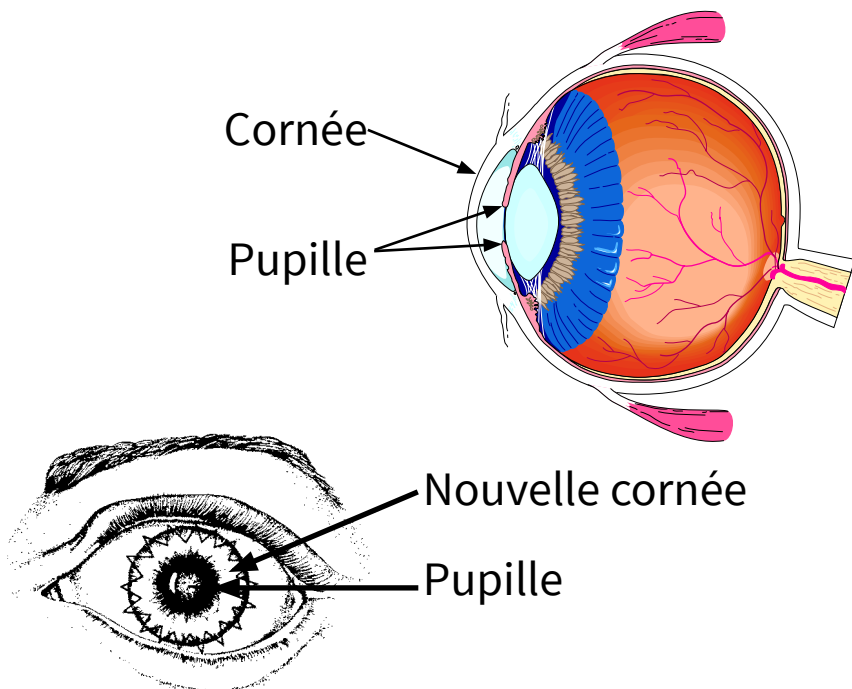
Votre greffe de cornée (kératoplastie)

Also available in English:
Your Corneal Transplant Surgery (WW85-0136)

Votre greffe de cornée (kératoplastie)

La cornée

La cornée est la membrane transparente située à l'avant de l'œil. Votre médecin a recommandé une greffe de cornée, parce que vous ne pouvez pas voir clairement à travers votre cornée ou parce qu'elle vous cause de la douleur. La cornée d'un donneur est utilisée pour remplacer la partie endommagée ou malade de votre cornée.



Vous pourriez subir un des deux types d'intervention chirurgicale suivants.

1. Vous pourrez avoir une greffe dans laquelle la cornée du donneur est mise en place au moyen d'un microscope spécial et de très fines sutures. Les sutures sont retirées après un certain temps. Ne vous attendez pas à avoir une vision claire immédiatement. Elle s'améliorera avec le temps.
2. On pourrait procéder au remplacement de tissu et insérer dans votre œil une bulle gazeuse. Pour cette chirurgie, vous pourriez devoir rester étendu sur le dos durant 24 heures à la maison.

Après la chirurgie

- Si vous avez une anesthésie générale, vous reprendrez connaissance à la salle de réveil. Une infirmière vérifiera souvent votre état. Vous resterez environ une heure dans cette salle.

- Vous sentirez un certain inconfort, mais ne vous inquiétez pas. Cela est normal. Nous vous donnerons des médicaments pour que vous soyez plus à l'aise.
- Vous devrez toujours porter un couvre-œil la nuit jusqu'à ce que votre médecin vous dise qu'il n'est plus requis.
- On pourrait vous dire de rester étendu sur le dos pour les 24 prochaines heures.

Vous pourrez :

- › Portez vos lunettes et vos lunettes de soleil.
- › Vous mouchez avec douceur.
- › Prendre un bain, une douche, vous raser et laver vos cheveux. Gardez votre œil au sec – évitez d'avoir de l'eau savonneuse dans l'œil.
- › Reprendre lentement vos activités normales, selon les recommandations de votre médecin.
- › Prendre de l'acétaminophène (Tylenol®) pour réduire la douleur.
- › Lire.
- › Regarder la télévision.

Autres conseils

- **Ne frottez pas** ou ne touchez pas votre œil. Vous pouvez laver le contour de l'œil avec douceur. Tamponnez votre œil avec un linge propre chaud si nécessaire.
- Vous ne devez pas bouger brusquement, vous frapper la tête ou la secouer.
- Évitez la constipation. Buvez beaucoup de liquides et ayez une saine alimentation, y compris beaucoup de fruits et légumes. Au besoin, vous pouvez prendre un léger laxatif ou un émollient fécal.
- **Ne conduisez pas** votre voiture avant de recevoir le OK de votre médecin.
- **Ne poussez, tirez ou soulevez pas** d'objets plus lourds que cinq à dix livres. Si vous souhaitez prendre un enfant, assoyez-vous et demandez-lui de grimper sur vos cuisses.
- **Ne reprenez pas** les sports de contact jusqu'à ce que votre médecin l'autorise.

- **Ne** portez **en aucun** temps une compresse oculaire en coton.
- **Ne** retenez **pas** un éternuement – éternuez par la bouche.

Allez aux rendez-vous de suivi chez votre médecin. Apportez-y vos médicaments et vos gouttes pour les yeux.

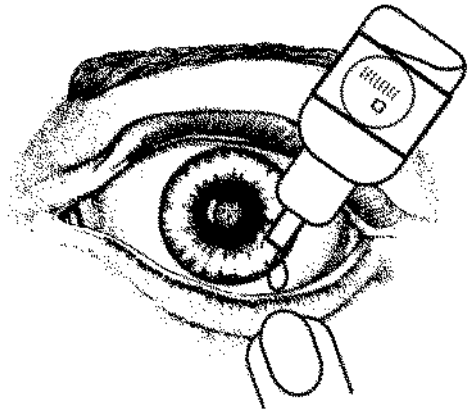
Utilisation des gouttes pour les yeux

Suivez l'horaire que vous a fourni l'infirmière ou le médecin pour les médicaments pour les yeux.

- Lavez-vous bien les mains avec de l'eau et du savon.
- Agitez bien la bouteille.
- Penchez la tête vers l'arrière. Vous pouvez vous asseoir ou vous étendre.
- Ouvrez les deux yeux et regardez vers le haut. Avec un doigt, abaissez la paupière inférieure.



- En tenant la bouteille dans l'autre main, placez-la le plus près possible de la paupière sans toutefois la toucher. Placez une goutte dans la pochette formée en abaissant la paupière inférieure.



- Ne touchez pas votre paupière ou votre œil avec la bouteille.
- Fermez doucement votre œil et gardez-le fermé pendant une bonne minute. Avec un mouchoir, essuyez doucement l'excès de liquide sur votre joue.
- Lavez-vous bien les mains après l'administration des gouttes.
- N'arrêtez pas d'utiliser vos gouttes.

Vous avez des questions? N'hésitez pas à les poser. Nous sommes là pour vous aider.



Queen Elizabeth II
Health Sciences Centre
CAPITAL HEALTH

Plan du QEII Health Sciences Centre

Site du Halifax Infirmary
1. Halifax Infirmary
2. Édifice Abbie J. Lane Memorial
3. Édifice Camp Hill Veterans' Memorial
Site Rehab
4. Nova Scotia Rehabilitation Centre
Site VG
5. Édifice Bethune
6. Édifice Mackenzie Laboratoires
7. Centre de recherche clinique
8. Édifice Dickson
9. Édifice Victoria
10. Édifice Centennial

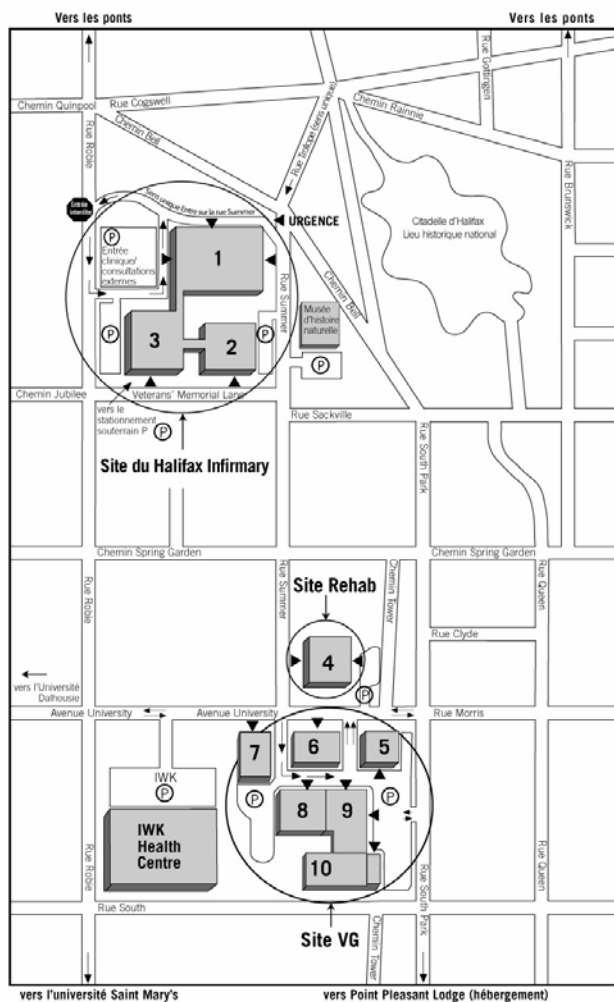
Ⓟ Stationnement des patients

▶ Indique une entrée

Assurez-vous de ne pas utiliser de produits parfumés lorsque vous visitez les établissements de la région Capital.

Produit par:
Régie Capital

Plan A504 Fr. 04/2006



Signalez immédiatement les symptômes suivants au médecin ayant fait votre chirurgie oculaire.

- › Douleur intense
- › Nausée ou vomissements
- › Augmentation de l'enflure ou de la rougeur
- › Écoulement verdâtre
- › Baisse de vision soudaine ou présence accrue de corps flottant

Si vous ne parvenez pas à joindre votre chirurgien, appelez à l'hôpital Victoria General au 902-473-2222 et demandez à ce qu'un résident en ophtalmologie soit appelé, ou rendez-vous au service d'urgence le plus près.

Vous avez besoin d'autre information?

Trouvez cette brochure et toutes nos autres ressources à l'intention des patients ici :

<http://library.nshealth.ca/PatientGuides>

Communiquez avec la bibliothèque publique de votre région pour obtenir des livres, des vidéos, des magazines et autres ressources. Pour plus d'information, consultez le <http://library.novascotia.ca/fr>.

La Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse fait la promotion d'un environnement sans fumée, sans vapeur et sans parfum. Prière de ne pas utiliser de produits parfumés. Merci.

Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse

www.nshealth.ca (en anglais seulement)

Préparé par : Eye Care Centre ©

Illustration : LifeART Super Anatomy 1 Images, Copyright © 1994, TechPool Studios Corp. USA

Conception : Services de bibliothèque de la Régie

Les renseignements contenus dans la présente publication sont fournis à titre d'information et d'éducation seulement. L'information ne remplace pas les conseils médicaux ou les soins de santé offerts par un fournisseur de soins de santé. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

FF85-1718 Mis à jour en mai 2016

Les renseignements contenus dans la présente publication sont mis à jour tous les trois ans ou au besoin.